



Mairie de Cannes

MOUGINS
CÔTE d'AZUR
FRANCE



Monsieur Patrick CIPRIANI
Directeur Général de la Sécurité
de l'Aviation Civile
50, rue Henry FARMAN
75720 PARIS CEDEX 15

Cannes, le 3 septembre 2018

OBJET : APPROCHE DE L'AEROPORT CANNES-MANDELIEU

REF : DL/RR 18031813 DS

Monsieur le Directeur Général,

Plus de 50 000 personnes, domiciliées sur les communes de la Roquette-sur-Siagne, Mougins, Mouans-Sartoux, Auribeau-sur-Siagne, Pégomas, Cannes, Mandelieu et le Cannet, sont survolées par les avions et hélicoptères atterrissant sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu et subissent directement les nuisances générées par ce trafic aérien.

Ces nuisances sont non seulement sonores mais également liées aux émissions particulièrement toxiques, émanant du kérosène utilisé par les avions, qui polluent dangereusement l'air de ces zones densément peuplées.

Comme vous le savez, une solution envisagée pour réduire de façon significative le nombre d'habitants concernés par ces survols serait d'abandonner la trajectoire actuellement adoptée pour les atterrissages, dite VPT 17 et surnommée « le trombone », au profit d'une trajectoire par le Nord-Ouest afin d'éviter le parcours au-dessus des collines de Mouans-Sartoux, Mougins, Auribeau-sur-Siagne et la Roquette-sur-Siagne. En outre, le survol de ces populations implique des risques en termes de sécurité.

C'est pourquoi, par un courrier en date du 5 avril 2018, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins vous a demandé d'examiner la possibilité de mettre en place avant l'été 2018, à titre expérimental, une approche Nord-Ouest pour les avions de catégories A et B qui sont les principaux appareils fréquentant l'aéroport.

Or, malheureusement, force est de constater que cette requête, pourtant soutenue et relayée par l'ensemble des maires et résidents des communes du bassin de vie cannois, est restée lettre morte.

Il apparaît même, au vu du courrier adressé le 2 juillet 2018 par Yves Tatibouet, Directeur de la Sécurité et de l'Aviation Civile Sud-Est, à Albert Dauphin, Président de l'Association de Défense contre les Nuisances Aériennes (A.D.N.A.), que votre administration se satisfait de la situation présente et n'envisage aucune solution d'atterrissage alternative à court ou moyen terme.

Or, si des mesures ont déjà été prises, les riverains survolés quotidiennement ne peuvent pas s'en contenter et souhaitent légitimement moins de nuisances et davantage de sécurité. En outre, nous ne sommes pas convaincus, comme une majorité de riverains, du parfait respect de ces mesures. En effet, nous constatons de plus en plus de survols à des attitudes jugées excessivement basses, des trajectoires fantaisistes, des sorties prématurées du train d'atterrissage, des vols de nuit, des survols de zones urbanisées par des hélicoptères à basse altitude, etc.

Aussi, au regard de cette situation dégradée et au nom de tous les habitants concernés par les nuisances générées par le trafic aérien de l'aéroport Cannes-Mandelieu, nous vous prions instamment de bien vouloir prendre enfin en considération ce sujet et de nous proposer des mesures concrètes, efficaces et durables, sans remettre en cause les avancées enregistrées par ailleurs.

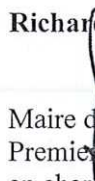
Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

David LISNARD



Maire de Cannes
Président de l'Agglomération Cannes Lérins

Richard GALY



Maire de Mougins
Premier Vice-Président de l'Agglomération Cannes Lérins
en charge des transports
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sébastien LEROY



Maire de Mandelieu
Vice-Président de l'Agglomération Cannes Lérins

Jacques POUPLLOT



Maire de la Roquette-sur-Siagne